

RÉMUNÉRATION DE LA MAIRESSE

Le refus de la mairesse de revoir sa rémunération est regrettable, selon Xavier Léger

Longueuil, 25 avril 2019 — Réagissant à l'indignation exprimée par de nombreux citoyens dans les derniers jours concernant la nouvelle à l'effet que la mairesse de Longueuil est désormais la mieux payée au Québec, le chef de l'opposition, Xavier Léger, qualifie les réponses de cette dernière de regrettables. Il l'interpelle à nouveau pour qu'elle se révise enfin et qu'elle s'engage à déposer rapidement un règlement qui plafonnera la rémunération du maire à un niveau plus raisonnable.

Suite à la reconnaissance par le gouvernement du Québec du principe de l'autonomie municipale, la mairesse de Longueuil touche désormais différentes primes liées à sa fonction, auxquelles elle n'avait pas droit auparavant. Selon Xavier Léger, Longueuil aurait dû imiter les autres grandes villes, comme Montréal et Gatineau, en adoptant un règlement pour plafonner la rémunération du maire à un niveau plus acceptable. « C'était clairement la chose à faire pour se montrer à la hauteur des pouvoirs que nous a accordés le gouvernement provincial. Il s'agit du premier test de l'autonomie municipal à Longueuil. Malheureusement la mairesse l'a lamentablement échoué. » De trancher le chef de l'opposition.

Précisions qu'en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux (Article 2), le règlement fixant la rémunération du maire ou de la mairesse ne peut être adopté que si sa voix est comprise dans la majorité de voix favorables exprimées aux deux tiers des membres du conseil de la municipalité, ce qui lui confère dans les faits un droit de veto. Or, la mairesse a déjà exclu de réviser son salaire. « Elle semble être la seule à croire qu'une hausse de 49 % de sa rémunération est justifiable. » a déploré le Chef de l'opposition. « Plus la mairesse s'obstine à défendre l'indéfendable et plus les citoyens se posent de sérieuses questions sur son jugement. D'autant plus qu'il s'agit de la même mairesse qui souhaitait augmenter les taxes municipales l'an dernier. Je comprends les citoyens d'être indignés. Ce n'est plus seulement gênant, c'est indécent. » de déclarer le chef de l'opposition.

Rappelons que la semaine dernière un article de La Presse révélait que le salaire de la mairesse de Longueuil avait fait un saut de 49 %, pour atteindre la somme 240 000 \$, devenant ainsi la mairesse la mieux payée au Québec, devant la mairesse de Montréal qui reçoit un salaire de 185 000 \$, toujours selon les chiffres révélés par La Presse. À titre de comparaison, la Ville de Longueuil compte environ 246 000 habitants et 420 000 pour l'agglomération tandis que Montréal en compte près de 2 000 000.